



DE BUENOS AIRES

N°32 – Brèves bimensuelles du Cône Sud

Du 25 septembre au 5 octobre 2023

Zoom – Argentine : l'adoption de nouvelles mesures économiques se poursuit

Pour accroître les réserves, le ministre de l'économie Sergio Massa a annoncé fin septembre deux nouvelles mesures. La mise en place, à partir d'octobre, d'un « dollar Vaca Muerta » (du nom du gisement de gaz de schiste dans le sud du pays) pour dynamiser les exportations d'hydrocarbures. En parallèle, le gouvernement a fait part de son intention d'introduire également un « dollar minier » pour stimuler les exportations du secteur minier. Ces deux nouveaux taux de change fonctionneraient de la même manière que le « dollar soja IV » : les exportateurs liquident 75 % de leurs devises étrangères sur le marché officiel des changes (365 ARS/USD) et les 25 % restants sont « librement disponibles », c'est-à-dire qu'ils pourront être vendus à des taux parallèles (CCL à 720 ARS/USD par exemple) ou utilisés pour payer différentes transactions comme les importations. La conjugaison de ces différents taux représente un taux de change préférentiel de 460 ARS/USD pour ces deux dollars, contre un taux officiel de 365 ARS/USD. Le gouvernement espère récupérer 1,2 Md USD de devise grâce au « dollar Vaca Muerta » et 500 MUSD par le biais du « dollar minier » (pour mémoire, le « dollar soja IV », sur le mois de septembre, a permis de liquider 1,7 Md USD sur le marché officiel de change issus des exportations de soja). Ces mesures interviennent alors que l'Argentine doit rembourser au FMI 2,7 Mds USD au 31 octobre et que les réserves de la Banque centrale sont très basses (réserves nettes négatives, environ -5 Mds USD, réserves brutes à 27 Mds USD).

**LE CHIFFRE
À RETENIR**
1,1 % DU PIB
Coût estimé des
mesures économiques
adoptées par le
gouvernement
argentin

Le gouvernement continue également ses mesures de soutien aux ménages. Après les nombreuses primes du 27 août et la quasi-suppression de l'impôt sur le revenu le 11 septembre, Sergio Massa a annoncé une prime de 94 000 Pesos, soit 269 USD au taux officiel pour les 3 millions de travailleurs informels. Cette prime sera versée en deux paiements, en octobre et novembre, et coûterait environ 0,2 % du PIB. Cette mesure serait financée par un paiement anticipé de l'impôt sur les bénéfices des grands contribuables (96 entreprises). Ainsi, depuis les primaires, les mesures annoncées par Sergio Massa coûteraient environ 1,1 % du PIB en 2023. Si cette dernière mesure est coûteuse, elle intervient dans un moment difficile pour les argentins les plus fragiles. En effet, avec une inflation qui s'envole depuis le début de l'année, les travailleurs informels sont les premiers touchés. En juillet, alors que l'inflation en g.a était à 113 %, les salaires des travailleurs informels n'avaient augmenté que de 89 % sur l'année (contre +134 % pour les fonctionnaires et 121% dans le privé formel), conduisant à une forte hausse de la pauvreté : le taux de pauvreté a augmenté de 3,6 points entre le premier semestre 2023 et celui de 2022, soit 1,7 M d'Argentins.

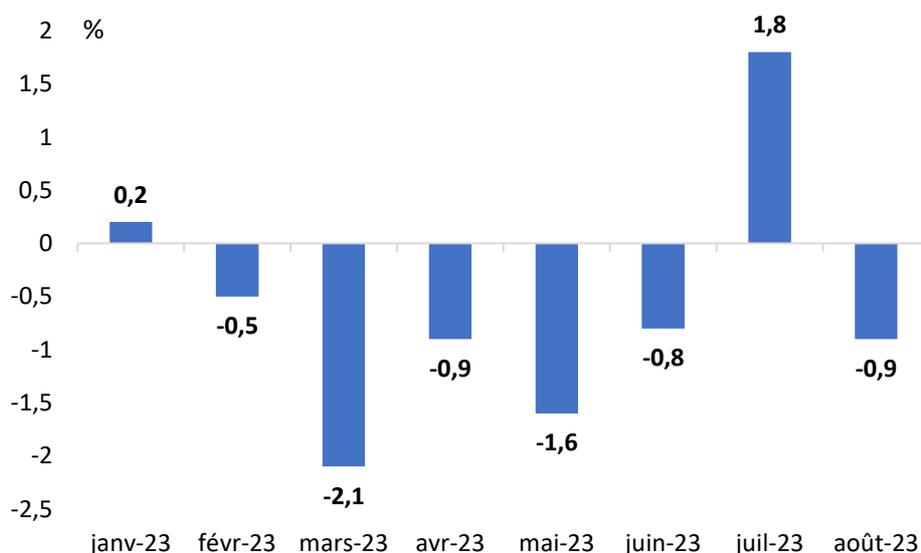
Principaux indicateurs macroéconomiques

		Argentine	Chili	Paraguay	Uruguay
Derniers chiffres annuels					
Croissance du PIB réel	2021	10,4%	11,7%	4,2%	4,4%
Inflation (fin de période)	2022	94,8%	12,8%	8,1%	8,3%
Solde budgétaire (% du PIB)	2021	-4,3%	-7,7%	-3,7%	-4,2%
Dettes publique (% du PIB)	2021	80,9%	36,3%	33,8%	73,3%
Solde courant (% du PIB)	2021	1,4%	-6,7%	0,8%	-1,8%
Dettes extérieure (% du PIB)	2021	58,3%	84,4%	49,9%	77,1%
Prévisions et anticipations					
Croissance du PIB réel - FMI	2022	4,6%	2,1%	0,2%	5,3%
Croissance du PIB réel - Agents économiques	2022	5,3%	2,5%	0,2%	5,4%
Croissance du PIB réel - FMI	2023	2,0%	-1,3%	4,5%	3,6%
Croissance du PIB réel - Agents économiques	2023	0,5%	-1,5%	4,5%	2,5%
Inflation (fin de période) - Agents économiques	2023	98,4%	5,0%	5,0%	7,1%
Pour mémoire					
PIB nominal (Mds USD)	2021	486,7	316,8	38,8	59,3
Population (millions)	2021	47,3	19,8	7,5	3,6

Sources : FMI, Instituts statistiques nationaux, Banques centrales nationales, SER Buenos Aires

Graphique de la semaine

Chili – Indice mensuel d'activité économique (en variation annuelle)



Sources : Banque centrale du Chili, SER Buenos Aires

ARGENTINE

Biodiversité et production agricole : des enjeux commerciaux majeurs pour l'Argentine et l'UE

Lors des « Dialogues climatiques » qui ont eu lieu à Buenos Aires le 29 septembre dernier, des experts allemands ont plaidé en faveur d'une législation mondiale pour protéger les écosystèmes naturels. Ils ont promu la nouvelle réglementation de l'UE interdisant l'importation de produits agro-industriels issus de zones déboisées après 2020 à partir de 2025, notamment l'huile de palme, la viande bovine, le soja, et d'autres. Cependant, une classification des pays en catégories de risque fait débat.

L'UE a déclaré être prête à payer davantage pour des produits issus de la production durable, considérant cette initiative comme une opportunité « win-win » et encourageant ainsi activement l'Argentine à capitaliser sur son avantage concurrentiel pour accéder au marché européen. L'UE a salué le système mis en place par CIARA-CEC (Visec) et a déjà engagé des discussions avec l'Argentine sur les normes environnementales. En effet, l'UE et l'Argentine partagent des objectifs communs : réduire les émissions de CO₂, mais aussi préserver la biodiversité. L'Argentine est déjà très bien positionnée sur les initiatives prises en matière de traçabilité. Une partie de ses produits agricoles répond déjà aux normes de transparence, certifiés « libre de déforestation », tant dans le secteur privé que dans le secteur public.

D'après l'ONG *The Nature Conservancy*, un nouveau modèle émerge, combinant

biodiversité et production agricole pour stimuler l'économie tout en préservant l'environnement et en favorisant l'inclusion.

Cette approche repose sur une collaboration entre les gouvernements, les entreprises, les universités d'une part, et les producteurs, les populations locales et/ou indigènes d'autre part. Ce dialogue ouvert et mutuellement bénéfique est essentiel pour le succès de cette démarche. Enfin, des programmes de soutien de l'UE-27 sont envisagés pour atténuer l'impact de la nouvelle réglementation européenne sur les petits producteurs et le CONICET (CNRS argentin) joue un rôle clé en éduquant les agriculteurs sur la biodiversité et les pratiques durables.

L'Argentine s'engage fermement à mettre l'innovation et la technologie au service de son secteur agricole, avec un objectif clair de protection de l'environnement.

Des initiatives telles que l'utilisation de drones pour prévenir les dommages involontaires aux insectes lors de la récolte témoignent de cette approche. Le pays reconnaît l'importance d'investir dans la technologie pour la collecte de données, tout en mettant l'accent sur le développement du capital humain, car la prise de décision et la transparence reposent sur l'expertise humaine. L'Argentine se positionne également comme un leader mondial de l'adoption de technologies avancées pour une agriculture plus efficace et durable. Cette démarche s'accompagne d'un engagement à renforcer la coopération internationale pour résoudre les problèmes liés à la sécurité alimentaire et à la dégradation environnementale, avec une vision partagée de la création d'un écosystème d'entreprises liées à la production agricole, soutenu par la science et la technologie, favorisant rentabilité et

durabilité, tout en préservant les ressources naturelles.

CHILI

L'activité économique demeure fragilisée

Après s'être légèrement redressée en juillet (+1,8 % en g.a), l'activité économique chilienne, mesurée par l'Indice mensuel d'activité économique (Imacec) s'est contractée de nouveau (-0,9 % en g.a). Cette mauvaise performance économique a été portée d'une part par le secteur des services, qui a reculé de 1,2 % en g.a, dû notamment à la baisse des services aux entreprises, l'éducation et les transports; et d'autre part par l'activité commerciale qui a chuté de 1,8 % dû à la baisse du commerce de détail. A l'inverse, la production de biens a augmenté de 2,1 %, tirée par la production d'électricité, minière et industrielle. Par ailleurs, au cours du premier et deuxième trimestre de l'année, l'activité économique a enregistré une contraction de 0,6 % et 1,1 % en glissement annuel, respectivement, sur fond de ralentissement de la demande interne observé depuis fin 2022 (-8,0 % et -5,6 %, respectivement).

Ces chiffres laissent présager une année difficile pour l'économie chilienne. En effet, le resserrement monétaire et budgétaire, l'inflation élevée ainsi que l'incertitude sur l'environnement économique international ont fortement impactés le Chili qui, d'après le FMI, connaîtrait une récession cette année (-0,2 %) avant de renouer avec la croissance en 2024 (+1,5 %) à la faveur de la reprise de la demande interne et externe. En outre, la reprise économique devrait également être

favorisée par le retour à une politique monétaire accommodante. En effet, après avoir maintenu un taux historiquement élevé (11,25 %) tout au long du premier semestre 2023, la BCCh a décidé d'abaisser son taux directeur de 175 points de base pour le porter à 9,5 %. Cette décision a été prise sur la base de la consolidation du processus de convergence inflationniste. Dès le mois d'avril, l'inflation est passé en dessous des 10,0 % et a fortement ralenti, atteignant 5,3 % en août en glissement annuel.

Loi de finances 2024, le projet prévoit une augmentation des dépenses publiques d'environ 3,5% en 2024, notamment en matière de santé, d'éducation, de sécurité publique et de logement

Le président Gabriel Boric a présenté hier le projet de loi de finances pour l'année 2024 qui propose une hausse de 3,5% des dépenses publiques par rapport à 2023. La hausse des dépenses publiques est supérieure aux prévisions de croissance pour le Chili (2,4 %) et à la prévision de croissance mondiale (2,7% selon les chiffres de l'OCDE). La sécurité, la santé, l'éducation et le logement seront les grandes priorités de la loi de finances initiale 2024. Les ressources allouées à ces quatre piliers seront respectivement de 5,7%, 8,1%, 4,2% et 11,9%. Le budget destiné à l'investissement public s'élèvera à 4,1% du PIB pour accompagner la relance économique.

Le projet de loi propose en outre de renforcer les dispositifs de contrôle aux atteintes à la probité pour lutter contre la corruption, en particulier s'agissant de l'utilisation des fonds publics destinés aux fondations et aux services sociaux. De



même, il est proposé de renforcer la réglementation de la commande publique en particulier sur les aspects de mise en concurrence, avec la mise en place d'une obligation générale de recourir aux appels d'offres et de renforcer les contrôles de l'exécution des contrats publics par les services déconcentrés ainsi que la suppression des allocations directes aux gouvernements régionaux.

Lors de la première séance au Congrès consacrée au projet de loi de finances pour l'année 2024, le ministre des Finances, Mario Marcel, a présenté les prévisions macroéconomiques du gouvernement qui fondent ce projet de loi : la dette publique s'élèverait à 38,2% du PIB en 2023 et 41% en 2024, tandis que le déficit effectif serait de 2,2% cette année et de -1,9% l'an prochain. Selon ces estimations, le PIB enregistrerait une croissance nulle l'année en cours et de 2,5% en 2024.

Le projet de loi de finances prévoit enfin un retour de l'inflation à un niveau normal de l'ordre de 3%. Au demeurant, une fragmentation géopolitique plus prononcée en 2024 pourrait créer des turbulences sur les marchés de l'énergie et des produits de base, à l'origine de fortes variations des prix.

Nouvelles règles techniques dans l'évaluation des études d'impact environnementales

Le service d'évaluation environnementale (*Servicio de Evaluación Ambiental*) est un organisme public créé en 2010 et ayant pour fonction de gérer le système d'évaluation de l'impact sur l'environnement (SEIA), de coordonner les organismes publics qui y participent et de promouvoir et de faciliter

la participation des citoyens à l'évaluation des projets.

Le SEA a publié, le 29 septembre dernier, un nouveau document technique intitulé « Critères d'évaluation dans l'EIE : portée et principes méthodologiques pour l'évaluation des incidences sur l'environnement ». Ce document vise à apporter une sécurité technique et juridique à toutes les parties prenantes impliquées dans le processus d'évaluation des incidences sur l'environnement d'un projet, et à fournir des lignes directrices et une normalisation méthodologique de l'analyse pour la prévision et l'évaluation des incidences.

Même si ces nouvelles règles ont vocation à clarifier le processus d'évaluation des études d'impact, il n'est pas possible à ce jour d'en mesurer l'effet en termes d'effectivité du processus d'octroi des autorisations dans le cadre de grands projets d'investissements.

PARAGUAY

En septembre, l'inflation renoue avec sa tendance haussière

Alors que la hausse des prix était dans une dynamique baissière pendant huit mois jusqu'à août, le chiffre enregistré en septembre, bien que relativement bas, surprend à la hausse, à 3,5 % en g.a, après 2,9 % en août. Cette accélération de la hausse des prix est portée par la hausse des prix alimentaires, notamment de la viande, liée à une faible offre résultant de la faiblesse de la demande extérieure, et des combustibles due à la hausse récente des cours mondiaux du pétrole. Toutefois, l'inflation demeure à



des niveaux inférieurs à ceux enregistrés en 2022. En outre, la normalisation des chaînes d'approvisionnement (notamment la réduction des coûts du fret) et la relative baisse des cours des matières premières ont réduit les pressions inflationnistes. Pour 2023, le FMI prévoit une inflation à 4,5 %, soit un niveau proche de la cible de 4,0 % de la BCP.

Dans ce contexte, **la Banque centrale (BCP) a entamé fin août un assouplissement de sa politique monétaire, abaissant son taux directeur de 50 pdb, à 8,0 %**. Pour mémoire, la BCP avait adopté une politique monétaire restrictive en 2021 et avait augmenté son taux de 775 pdb pour tenter d'endiguer l'inflation.

Enfin, après une croissance économique quasi-nulle en 2022 (0,1 %), **l'activité économique du Paraguay devrait connaître un fort rebond cette année (prévision de 4,5 %)**, grâce notamment à la normalisation des conditions climatiques, propice à la production agricole dont le pays est fortement dépendant.

URUGUAY

L'Uruguay aspire à devenir un pôle d'innovation mondial

Le Ministre uruguayen Omar Paganini déploie le programme « Uruguay Innovation Hub (UIH) » visant à propulser l'Uruguay en tant que pôle d'innovation à l'échelle régionale et mondiale. C'est un programme interinstitutionnel dont l'objectif est de promouvoir des projets en matière de science, de technologie et d'innovation visant à faire progresser le pays vers une

économie et une société fondée sur la connaissance. Il vise à attirer des investissements internationaux, à augmenter le taux de croissance économique potentiel du pays et à créer des emplois de qualité pour ses habitants. Ce plan implique des partenariats entre des instituts publics et privés, sous l'égide de l'Agence Nationale de Recherche et d'Innovation (ANII), et en collaboration avec le Ministère de l'Industrie, de l'Énergie et des Mines (MIEM), le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), Uruguay XXI et la Banque Interaméricaine de Développement (BID).

L'Uruguay investit massivement dans cette initiative, allouant 1,2 Md pesos uruguayen (30 MUSD) sur trois ans, avec l'espoir d'attirer des fonds privés supplémentaires.

Le programme encourage et soutient les entreprises dans des secteurs à forte croissance tels que les technologies avancées (DeepTech), les technologies vertes (GreenTech) et la biotechnologie (BioTech). L'objectif final est de tirer parti de la position exceptionnelle de l'Uruguay pour attirer talents et investissements dans le pays.

UIH propose une gamme variée d'outils et d'initiatives pour stimuler l'innovation et l'entrepreneuriat. L'Accélération Program offre un soutien financier, un mentorat, une formation et une intégration dans un vaste réseau de contacts régionaux et internationaux aux start-ups technologiques installées en Uruguay ou dans la région. Ce programme est opérationnel depuis septembre et vise à accélérer leur expansion sur les marchés internationaux sur une période de trois ans. Le Bio Company Building encourage la création de nouvelles start-ups biotechnologiques, en leur offrant une expertise en développement

commercial, un réseau de mentors et des connexions internationales sur une période de six ans. Enfin, les Co-Investment Funds renforcent la position de l'Uruguay en tant que hub d'innovation régionale en facilitant l'accès au capital, aux ressources et aux connaissances nécessaires à la croissance des start-ups, tout en encourageant leur expansion et en attirant des investisseurs internationaux. Côté initiatives, l'UIH favorise la création d'un Innovation Campus au sein du LATU Technology Park à Montevideo, qui abritera des laboratoires ouverts, des entreprises, des fonds d'investissement et des espaces de coworking pour les start-ups. Les Open Digital Labs visent à promouvoir l'installation de laboratoires d'innovation et de prototypage, permettant aux start-ups de développer et de tester leurs idées en utilisant des outils technologiques de pointe. Le programme travaille également à créer un environnement réglementaire propice à l'innovation, en simplifiant les processus de réglementation et en promouvant la flexibilité, l'expérimentation et l'apprentissage. Enfin, l'UIH soutient le développement de l'écosystème de l'innovation en organisant des événements, des discussions, des forums et d'autres projets pour favoriser l'interaction et l'apprentissage entre les entrepreneurs, les investisseurs, les experts et d'autres acteurs clés, tant au niveau local que régional et international.



La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Jean-François Michel,
Chef du Service Économique Régional de Buenos Aires

Rédacteurs : SER de Buenos Aires, SE de Santiago

Pour s'abonner :
Twitter :

ayathassen.bensaid@dgtresor.gouv.fr
@Tresor_ConoSud